

**Tarifs d'achat photovoltaïque en vigueur pour les installations
faisant l'objet d'une demande de raccordement entre le 1er juillet et le 30 septembre 2011**

Tarif T3 : installation respectant les critères d'intégration au bâti installée sur un bâtiment qui n'est pas à usage principal d'habitation, d'enseignement ou de santé		
Puissance	$P+Q \leq 9 \text{ kWc}$	$P+Q > 9 \text{ kWc}$
Tarif (€/kWh)	31,85	0

Tarif T4 : installation respectant les critères d'intégration simplifiée au bâti			
Puissance	$P+Q \leq 36 \text{ kWc}$	$36 \text{ kWc} < P+Q \leq 100 \text{ kWc}$	$P+Q > 100 \text{ kWc}$
Tarif (€/kWh)	27,46	26,09	0

P+Q correspond à la somme de la puissance crête de l'installation et de la puissance crête des autres installations raccordées ou en projet sur la même bâtiment, ou la même parcelle cadastrale.

Source : Ministères de l'Ecologie et de l'Economie
Téléchargé sur le site de Lafranceagricole.fr